

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 5 FEVRIER 2025

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	21
De votants	26
Pour	26
Contre	
Abstention	

OBJET:

**BUDGET PRIMITIF COMMUNAL
2025;
VOTE D'UNE SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT AU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DELIBERATION:

Publiée le 18 février 2025

Rendue exécutoire le 18 février 2025

Adressée au contrôle de légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 18
février 2025

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

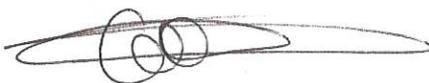
Le : 18 février 2025

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 29 janvier 2025


Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance
Madame Alizée GRATIEN



L'an deux mille vingt-cinq, le 5 février,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance
plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

**Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban,
PACCEU Karine, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie, JOUCLA Olivier,
DOUCHET Vincent, HOUZET Lionel, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre,
BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle,
BENOIT Danièle, CHARPENTIER Caroline, LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas,
GRATIEN Alizée ;**

Etaient excusés avec procuration, absents :

**Monsieur Michel LANNOO, procuration donnée à M. Michael LEROY,
Mme Christelle GRATIEN, procuration donnée à Me Alizée GRATIEN,
M. Victor PACCEU, procuration donnée à Me Karine PACCEU,
M. Pierre CAMPHYN, procuration donnée à M. Jacky BOULINGUEZ,
M. Ludovic HENZE, procuration donnée à Me Christine BOCKAERT,
M. François BIERVLIET,
Me Marie-Maud CAMPHYN,**

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à
l'article L.2121-5 du CGTC ;

Considérant les différentes missions afférentes au Centre Communal
d'Action Sociale directement orientées vers la population et
notamment :

- « L'aide et l'accompagnement aux personnes handicapées, aux
jeunes en difficulté d'insertion »,
- « Mise en place de services à la famille avec des équipements tels,
la Halte-garderie « Les Chrysalides », le Relais « Assistante
Maternelle »,
- « Mise en place d'actions de lutte contre les exclusions..... »

Considérant les actions spécifiques à destination des aînés :

- « Repas, goûter, sortie et animations culturelles, services de
proximité – taxi, petits travaux, portage des repas à domicile » ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, une subvention au Centre
Communal d'Action Sociale de la commune, d'un montant de
120.000, au titre de l'année 2025, afin de permettre la préparation de
son budget primitif.


Adopté Pour Ampliation

Le Maire